

# Monsieur le Premier Ministre

1<sup>er</sup> octobre 1990

Monsieur le Premier Ministre,

En tant qu'un des 400 000 membres de la Fédération canadienne des étudiant(e)s, j'éprouve certains doutes au sujet des initiatives de votre gouvernement à l'égard de l'enseignement postsecondaire.

La Fédération à laquelle j'appartiens représente les étudiantes et étudiants des collèges et universités canadiennes. Nous nous rencontrons deux fois l'an en assemblée générale afin d'établir des politiques et formuler des directives.

Le gouvernement fédéral joue un rôle important et souvent ignoré quant aux dispositions régissant l'enseignement postsecondaire. Nous croyons que la sauvegarde de notre système d'éducation relève de la responsabilité du gouvernement.

Nous avons toujours fermement soutenu la présence du gouvernement fédéral dans le domaine de l'enseignement supérieur. Notre constitution stipule que notre but premier est de veiller à l'établissement d'*"un système d'enseignement postsecondaire accessible à toutes et tous, de qualité supérieure et planifié à l'échelle nationale..."*.

Une main d'oeuvre instruite et supérieurement qualifiée constitue définitivement un préalable à la concurrence économique canadienne au sein des marchés internationaux. Il est indéniable que la formation des compétences, la recherche et le développement dépendent de la qualité de l'enseignement postsecondaire.

Au cours de l'assemblée générale du Parti progressiste-conservateur du 25 août 1989, vous avez précisé l'engagement de votre gouvernement en vue *"de faire sa part pour garantir à tous les jeunes du pays une éducation de qualité supérieure, une éducation à la mesure des défis mondiaux qui les attendent"*. **Compte tenu des initiatives entreprises par votre gouvernement à l'égard de l'enseignement postsecondaire, je me dois de remettre en question la sincérité de votre engagement.**

Au terme de son second mandat, votre gouvernement aura :

- réduit les paiements de transfert versés aux provinces aux titres de l'enseignement postsecondaire de 3 277 294 000 \$;
- incité les hausses des frais de scolarité dans tout le pays en réponse à l'insuffisance du financement gouvernemental;
- imposé une taxe de 3 p. 100 sur les prêts étudiants - ainsi les étudiantes et étudiants qui peuvent difficilement défrayer les coûts d'une formation postsecondaire se verront imposer une taxe pour avoir contracté des dettes;
- établi un record en ce qui concerne les compressions annuelles infligées au programme d'emploi d'été étudiant - en 1990 seulement, le programme a été réduit de 35 p. 100;
- renoncé à son engagement à l'égard de la recherche et du développement - la Politique de financement de contre-partie dépend du secteur privé pour le maintien et la croissance du financement de la recherche;
- introduit la première taxe canadienne sur les livres, journaux, magazines et revues spécialisées - la taxe de 7 p. 100 sur les produits et services augmentera les coûts à défrayer par les étudiantes et étudiants;
- abandonné sa politique d'aide totale aux étudiantes et étudiants autochtones, politique adoptée depuis longue date -outrepassant les droits de traités;
- réalisé aucune amélioration à la qualité et à la disponibilité de services de garde sur campus.

Les initiatives de Monsieur le Premier Ministre sont plus révélatrices que ses paroles. Nous sommes toujours en attente de ce système d'éducation "de première qualité". L'éducation doit être la plus haute priorité de votre gouvernement.

La Fédération canadienne des étudiant(e)s dévoilera, au cours de la "Journée nationale des étudiantes et étudiants", le 17 octobre prochain, son document *Stratégie pour le changement*. Nous espérons ainsi encourager votre gouvernement à examiner sérieusement l'état de l'enseignement postsecondaire au Canada, afin qu'ensemble nous puissions bâtir un meilleur système d'enseignement postsecondaire.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments distingués,

  
Sans Lesous  
étudiante